



CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
GRAND EST
COURRIER ARRIVÉ LE

31 JUL. 2025

GREFFE
Enregistré sous le n° 25-024
3-5 rue de la Citadelle - 57000 METZ

Pont-à-Mousson, le 25 juillet 2025

Monsieur le Président,
Chambre Régionale des Comptes
3-5 rue de la Citadelle
57 000 METZ

Dossier suivi par : Dominique THOMAS

Tél : 03 83 84 23 96

E-mail : mairie@villepam.fr

N/Réf. : HL/ DT

R/AR : 1A 216 832 3620 3



Objet : réponse au rapport d'observations définitives

Monsieur le Président,

J'ai bien pris acte de votre rapport d'observations définitives relatif au contrôle effectué sur la période de 2019-2025.

Je partage l'essentiel de vos appréciations.

J'ai bien noté qu'il faudra qu'en début du prochain mandat, le règlement budgétaire soit mis en conformité avec les pratiques de l'Etat et supprimer toute référence à un PPI. En effet, jamais depuis les lois de décentralisation de 1982-83 l'autonomie fiscale des communes n'a été autant mise à mal. Jamais les dotations n'ont pris une part aussi importante dans les recettes des communes, dotations cristallisées mais qui évoluent à la baisse, ainsi que vous le montrez page 18.

Dans un tel contexte, et sans engagement pluriannuel de recettes fiscales et autres de la part de l'Etat, comment établir un PPI doté de quelque crédibilité ? Les aléas extérieurs de plus en plus fréquents ces dernières années :

- Crise sanitaire qui a eu un coût important pour la collectivité,
- Crise du prix des matières premières et de l'énergie,

Nous obligerait à établir un PPI par scénarii évolutifs, mais si on y ajoute les forts aléas liés aux choix gouvernementaux visant à supprimer l'autonomie fiscale des collectivités et à transférer de plus en plus de compétences sans contrepartie (par exemple en matière de police), l'exercice ne présente plus aucune crédibilité et aucune fiabilité.

Par ailleurs, en matière de Ressources Humaines, les services sont en cours de réorganisation dans un objectif de recherche d'avantage d'efficacité et les résultats pourront s'évaluer dans quelques années.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma considération distinguée.

Le Maire,

Henry LEMOINE

